

MAISONS, LOFTS ET APPARTEMENTS DANS 32 HECTARES VERTS

L'enquête publique pour 500 logements à la Chartreuse et au Fayembois débute le 13 mars.

Du 13 mars au 11 avril, le public est invité à s'exprimer, via enquête publique, aux options d'aménagement du Fort de la Chartreuse et du Verger de Fayembois. Les affectations sont définies dans un rapport urbanistique et environnemental (RUE), réalisé après évaluation des incidences et analyse juridique. Pour chacun des deux sites, une séance d'information est prévue durant l'enquête publique.

CHARTREUSE : 300 HABITATS

Le Fort de la Chartreuse s'étend sur 14,67 ha entre la rue des Fusillés, la rue Thier de la Chartreuse et le Parc des Oblats. Le RUE, sur le site classé pour le Fort hollandais de 1817 et murailles et les atouts paysager et écologique, suggère quelque 300 maisons, lofts, appart avec parkings : 60 à 80 en îlots verts au Thier, 60 à 100 dans l'ancien Fort, et 120 à 160 à « Chartreuse-Village » au sud du Fort. Pour le bâtiment de 1817, trois scénarios envisagent la conservation, l'arasement sauf les deux niveaux historiques, ou deux étages neufs au-dessus des deux premiers niveaux. Le RUE prévoit des services et commerces de proximité, des zones vertes, et un espace socio-culturel dans les ex-poudrières pour musée et locaux d'associations. Un réseau autos local et des voies piétons/vélos connecteraient le site au quartier voisin et au parc des Oblats.

FAYEMBOIS : 150 LOGEMENTS

L'ex-Verger, prairie clôturée de 17,48 hectares actuellement inaccessibles, est situé entre le bois classé de Fayembois et le RAVEL ligne 38. L'habitat, environ 150 logements, compterait quelque 54 maisons isolées ou jumelées via leurs garages, 56 logements groupés, et des immeubles pour 40 appartements. Une zone de protection de 30 mètres interdiera l'habitat sous la ligne à haute tension. Des sentiers de promenade sont

prévus dans un espace bocager avec hautes-tiges, haies d'essence indigène et arbres, vers le parc et le centre nature de Fayembois. Le quartier connexe de Bois de Breux à Grivegnée « voire même les Bruyères » bénéficieraient d'un accès facile au bois de Fayembois.

FIN 2009 : 1500 HABITANTS

Le RUE « esquisse non intangible », précise l'échevin de l'Urbanisme Michel Firket, précède, après adoption par le collège puis approbation wallonne, l'étude

d'incidence – avant permis de lotir, tous deux également soumis à enquête publique. Michel Firket escompte « les permis pour l'été 2009 et les constructions en automne 2009 ». Les quelque 500 habitations accueilleraient ainsi 1500 habitants. ♦

Terry BODSON

Verger de Fayembois - Plan d'affectation

CLIC POUR L'INTERVIEW DE MICHEL FIRKET



6000 habitants

Le RUE est un préalable à une requête de permis dans une ZACC (zone d'aménagement communal concerté) – réserve foncière sans dédicace précise (habitats, industries...) au plan de secteur. Liège compte 26 ZACC couvrant 412 hectares, soit 6% de la superficie de la Ville. Les autorités escomptent à terme « 2000 logements sur les 26 ZACC, pour ainsi loger quelque 6000 personnes ». Les cinq ZACC liégeoises prioritaires sont l'ancien Fort de la Chartreuse, l'ex Verger de Fayembois, le Pré-Aily au Sart-Tilman « en passe d'aboutir » la « Campagne d'Ans Rocourt » de 70 ha pour 1100 logements « après issue mobilité » et l'ancien charbonnage « Espérance et Bonne Fortune » à Glain « le RUE est en cours ». Deux ZACC sont à l'étude : la friche de 30 ha « Patience et Beaujonc » à Glain, et l'ex « Cuivre et Zinc » à Grivegnée. ♦ **T.B.**